



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan vélo

Question écrite n° 7899

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la nécessité de soutenir un « plan vélo sincère et financé ». En effet, pédaler permet non seulement d'agir sur la santé, sur la qualité de l'air, mais contribue également à la redynamisation des commerces et à la création d'emplois non délocalisables. Ce plan consisterait à créer un fonds national vélo (les associations estiment qu'il devrait être doté de 200 millions d'euros par an), d'une indemnité kilométrique vélo obligatoire et d'un bonus VAE incitatif. C'est pourquoi elle lui demande de lui indiquer si elle entend soutenir cette initiative.

Texte de la réponse

L'attention de la ministre chargée des transports a été attirée sur les bénéfices notamment économiques et sanitaires qui résulteraient d'un développement accru de l'usage du vélo. Ces bénéfices, qui ne sont pas contestés, ont motivé l'élaboration d'un plan sincère structuré et fait l'objet d'une communication gouvernementale. Sa réussite supposera cependant le concours de tous et de chacun.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7899

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3488

Réponse publiée au JO le : [27 novembre 2018](#), page 10769